

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC RIMOUSKI-NEIGETTE**  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**  
**SÉANCE SPÉCIALE DU 21 DÉCEMBRE 2017**

À une séance spéciale des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 21 décembre à 18:45. À laquelle séance siégeaient les conseillers messieurs Pierre Bergeron, Yannick Dumais, Marc Beauchesne, Stéphan Simoneau, Pierre Bellavance et Normand Chénard formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Carrier.

Était aussi présente Madame Murielle Cloutier, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

---

Les conseillers tous présents, renoncent à l'avis de convocation et acceptent de passer aux sujets suivants.

**201712-28** Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Bergeron et unanimement résolu que la résolution portant le numéro 201712-26 soit abrogée à toutes fins que de droits.

**201712-29** CONSIDÉRANT QUE des soumissions publiques auraient dû être demandées pour l'enlèvement et le transport des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE lesdites soumissions n'ont pas été demandées :

CONSIDÉRANT QU'il faudra que les matières résiduelles soient ramassées quand même au mois de janvier 2018;

EN CONSÉQUENCE ET VU l'urgence de la situation, le conseil municipal de St-Fabien autorise la directrice générale à demander des soumissions par courriels à Gaudreau Environnement et à Services sanitaires Alain Deschenes en se basant sur le même devis que 2014-2015 et 2016.

Monsieur Pierre Bellavance, conseiller, donne avis de motion d'un règlement ayant pour objet l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2018.

**201712-30** CONSIDÉRANT la fin du contrat de Madame Mélanie Voyer responsable à la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Monsieur Marc Beauchesne appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu d'informer Madame Mélanie Voyer que le conseil municipal met fin à son contrat et abolit son poste à compter du 31 décembre 2017;

Que copie de cette résolution soit transmise à Madame Mélanie Voyer.

**201712-31** Il est proposé par le conseiller Monsieur Normand Chénard appuyé par Monsieur Yannick Dumais et unanimement résolu que la directrice générale fasse parvenir la reddition de compte au Ministère des Affaires Municipales concernant l'aide financière de 123,477\$ afin qu'il procède au versement de l'aide financière 2017-2018 du PAERRL.

**201712-32** Il est proposé par le conseiller Monsieur Stéphan Simoneau appuyé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu que le conseil municipal informe Les Assurances de la municipalité de la vente du bâtiment sis au 10 7<sup>e</sup> Avenue. Que demande soit faite d'enlever ce bâtiment du contrat d'assurance.

Et la réunion est levée à 19:15.

.....  
Maire

.....  
Directrice générale/secrétaire trésorière